

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE CHRIST-ROI/YOUVILLE**

**Procès-verbal de la session ordinaire  
du mardi 19 juin 2012**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Christ-Roi/Youville tenue au Restaurant Joccivano le 19 juin de l'an deux mille douze à dix-huit heures.

**PRÉSENCES**

Mmes Julie Allard, parent  
Véronique Savard, parent  
Véronique Turgeon, parent  
Annie Quenneville, parent  
Isabelle Talbot, enseignante  
Dominique Vachon, enseignante  
Nathalie Verville, psychoéducatrice  
Réjeanne Cloutier, service de garde  
Céline Valcourt, personnel de soutien  
Josée Comtois, membre de la communauté

Aussi présent :

André Noël, directeur

**ABSENCE**

M. Dave Goyette, parent

**OUVERTURE DE  
LA SÉANCE ;**

Le quorum est atteint. M. André Noël, directeur, souhaite la bienvenue aux membres. Il est 18 h 20.

**LECTURE ET  
ADOPTION DE  
L'ORDRE DU  
JOUR;**

**CE-727-12 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de Mme Annie Quenneville,

**QUE** l'ordre du jour de cette séance soit adopté avec ajout au point 16.

**ADOPTÉE.**

**LECTURE ET  
ADOPTION DU  
PROCÈS-VERBAL DU  
17 avril 2012**

**CE-728-12 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de Mme Céline Valcourt,

**QUE** le procès-verbal du 17 avril 2012 soit adopté.

**ADOPTÉE.**

**INTERVENTION DU  
PUBLIC;**

Aucune

**INFORMATION –  
CORRESPONDANCE;**

Aucune

**COMPTE- RENDU DU  
COMITÉ DE PARENTS;**

Mme Véronique Savard, nous informe brièvement des sujets discutés lors de chacune des dernières rencontres, soit celle du 7 mai et du 11 juin dernier. Il y aura augmentation du tarif pour l'heure du dîner, afin de financier le personnel qui assume la surveillance du midi. Le tarif passe de 45\$ à 65\$ pour l'année scolaire.

**ADOPTION DU  
BUDGET;**

M. Noël explique les tableaux relatifs au budget de l'école Christ-Roi/Youville et du service de garde. Aucun budget n'est prévu actuellement pour une technicienne en éducation.

**CE-729-12 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de Mme Annie Quenneville,

**QUE** les budgets sont adoptés tels que présentés.

**ADOPTÉE**

**FRAIS DE  
DÉPLACEMENT;**

M. Noël explique aux membres le fonctionnement pour la réclamation des frais de déplacement des membres du conseil d'établissement lorsqu'ils se rendent aux rencontres.

**SORTIES DE FIN  
D'ANNÉE;**

M. Noël nomme les activités de fin d'année pour chacun des niveaux et commente celles qui ont déjà eu lieu.

**CE-730-12 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de Mme Dominique Vachon,

**QUE** les sorties fin d'année sont adoptées telles que présentées.

**ADOPTÉE.**

**ORGANISATION  
SCOLAIRE 2012-2013;**

M. Noël explique la composition de l'équipe-école. Le service de secrétariat sera effectué par Martine Gagnon pour les 4 écoles sous la supervision de M. Noël.

1<sup>re</sup> année : Céline Grenier

2<sup>e</sup> année : Nathalie Audet

3<sup>e</sup> année : Sylvie Larivière

4<sup>e</sup> année : Natalie Ferron (40%)

5<sup>e</sup> année : Diane Lamarche (40%)

6<sup>e</sup> année : Isabelle Talbot (87,5%)

Musique et anglais : aucun changement

Éducation physique : à confirmer

**SERVICE DE GARDE;**

Pour le service de garde, nous comptons actuellement 48 inscriptions. Ne pouvant accueillir plus de 40 enfants, 8 seront inscrits sur une liste d'attente afin de conserver un ratio 1/20. Budget en surplus.

**JEUX DU SOURIRE;**

Jeudi le 21 juin, les parents sont invités au pique-nique avec les enfants si la température le permet seulement.

Activités : école de cirque, école de danse, gymnastique et jeux d'eau.

**MATÉRIEL CHARGÉ AUX  
PARENTS;**

M. Noël expose les coûts reliés au matériel et explique que leur augmentation est directement liée aux frais de surveillance du midi. Le matériel comme tel n'a presque pas d'augmentation.

**CE-731-12 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de Mme Isabelle Talbot,

**QUE** le matériel didactique chargé aux parents est accepté tel que présenté.

**ADOPTÉE.**

**RÈGLEMENTS VS  
CHAUSSURES À TALONS  
HAUTS ET MAQUILLAGE;**

M. Noël nous informe que cette règle concernant les chaussures à talons hauts et le maquillage a été ajoutée dans la politique vestimentaire de l'agenda scolaire de 2012-2013. La règle d'interdiction est pour les élèves uniquement.

**CE-732-12 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de Mme Réjeanne Cloutier,

**QUE** l'ajout au règlement de l'agenda soit accepté tel que proposé.

**ADOPTÉE.**

**RÈGLE DE  
FONCTIONNEMENT DU  
SERVICE DE GARDE;**

M. Noël nous explique qu'une légère modification a été apportée sur le temps excédentaire des enfants de la maternelle, car ils terminent plus tôt le soir et ce temps n'est pas financé. Ce manque sera ajusté sur le contrat d'inscription et sera assumé par les parents lorsque le temps de fréquentation sera plus de 5 h (1,50\$/jour).

**CE-733-12 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de Mme Véronique Savard,

**QUE** la modification à la règle de fonctionnement soit adoptée telle que présentée.

**ADOPTÉE.**

**AUTRES SUJETS;**

Le calendrier des commanditaires : M. Noël nous montre le résultat final. Les 3 commanditaires ont reçu un calendrier. Les professeurs aimeraient en avoir un dans leur classe respective.

**DATE ET HEURE DE  
LA PROCHAINE  
RÉUNION;**

L'assemblée générale annuelle aura lieu le 24 ou 25 septembre 2012. Date à confirmer par M. Noël.

**ÉVALUATION ET  
CLÔTURE DE  
L'ASSEMBLÉE;**

**CE-734-12 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de Mme Véronique Turgeon,

**QUE** l'assemblée soit levée.

**ADOPTÉE.**

Il est 19 h 30.

---

Président

---

Secrétaire